



## BTS NOTARIAT

### OBJECTIFS :

*Le titulaire d'un BTS notariat est un collaborateur de l'office notarial.*

*Il doit être capable de suivre un dossier depuis le premier contact avec le client jusqu'à son archivage, en agissant de manière autonome pour les actes à la fois simples et courants ou, sur instructions, pour les actes plus complexes.*

*L'activité notariale implique des contacts multiples avec des partenaires divers relevant des secteurs public et privé : conservation des hypothèques, services de l'état civil, services fiscaux, services d'urbanisme, géomètres, etc.... Pour le traitement d'un dossier, le titulaire du BTS doit être en mesure d'identifier les partenaires et de gérer avec eux toute relation nécessaire.*

*Il est également indispensable de maîtriser les outils informatiques spécifiques à la profession (logiciels de rédaction d'actes, etc..)*



### Lieu de formation

Institut des Métiers du  
Notariat  
39, rue du Champ des Oiseaux  
CS 30248  
76003 ROUEN cedex 1

### Nous contacter :

Par courriel :  
[imn-rouen@fr.oleane.com](mailto:imn-rouen@fr.oleane.com)

Par téléphone : 02.35.70.50.41

Par télécopie : 02.35.89.61.28

Site Internet : [imn-rouen.fr](http://imn-rouen.fr)

### LES DEBOUCHES :

*Le titulaire du brevet de technicien supérieur du notariat exerce son activité professionnelle au sein d'un office notarial et peut occuper des emplois centrés sur la rédaction d'actes simples en qualité d'assistant rédacteur d'acte, l'exécution de formalités en qualité de d'assistant formaliste et la négociation de biens à vendre ou à louer en qualité de négociateur.*

*Le diplômé pourra évoluer vers la prise de responsabilités croissantes au sein de l'étude.*

### ADMISSION :

*La formation est ouverte à tous les étudiants titulaires du baccalauréat ou d'un titre ou diplôme inscrit au niveau IV du répertoire National des certifications professionnelles ou du diplôme d'accès aux études universitaires ou d'un diplôme reconnu équivalent.*

### POURSUITE D'ETUDES

*Accès possible à la licence professionnelle « métiers du notariat » ou à la licence en droit (L1)*

